

Sommaire

Cadre général

Public cible

Objectifs

Compétences développées

Modalités de formation

Conditions de certification

Contenus de formation

Conditions d'admission

Inscription

Responsables de formation

Annulation

Reconnaissance des acquis

Accréditation

Coût

Principes pédagogiques

Intervenants

Lieu de formation

Calendrier

Formulaires



Cadre général

La Haute école pédagogique du Valais organise une formation postgrade de Praticien Formateur (PF) aboutissant à un certificat (Certificate of Advanced Studies – CAS – HEPVS de Praticien Formateur).

La formation de PF dispensée par la HEP-VS vise à développer chez les enseignant-e-s engagé-e-s dans la formation sur le terrain des étudiant-e-s de la HEP-VS les compétences professionnelles nécessaires pour assumer les responsabilités et les tâches liées à la fonction de PF, telles qu'énoncées dans le référentiel de compétences et décrites dans le contrat de formation.

En principe, les sessions de formation ont lieu à la HEP VS site de St-Maurice. Certaines sessions de formation peuvent être décentralisées.

Public cible

Le certificat de formation complémentaire de praticienne formatrice et praticien formateur s'adresse aux enseignantes et aux enseignants des cantons romands des degrés enfantins et primaires, en possession d'un titre d'enseignement reconnu par la CDIP et exerçant à 50% minimum, dans une même classe.

But de la formation

La Formation complémentaire et certifiée de praticienne formatrice et de praticien formateur vise le développement de compétences liées à l'encadrement d'un stage (didactique des savoirs professionnels) ainsi qu'à l'accompagnement, la formation et l'évaluation de stagiaires sur le terrain.

Principes pédagogiques

Les principes pédagogiques répondent aux exigences de la formation des adultes. L'expérience professionnelle des participants est constamment réinvestie. Les différents dispositifs de formation : conférences – travaux de groupe – intervision – journal de bord – démarche portfolio visent la construction de savoirs professionnels.

Développement des compétences

Les domaines de formation et les compétences s'y rattachant sont les suivants:

- Intégration professionnelle
 - Prendre en compte les normes et l'éthique dans l'exercice de ses fonctions /enseignement/PF)
 - Elaborer une réflexion sur le sens des actes professionnels et la transmettre.
 - Développer le savoir être professionnel
- Encadrement, formation et apprentissage
 - Créer un cadre propice aux apprentissages (didactique des savoirs professionnels).
 - Etablir une relation pédagogique constructive avec le stagiaire.



Former en cohérence avec les objectifs définis par la HEP et les objectifs personnels du stagiaire.

Observer de manière systématique l'enseignement du stagiaire. Evaluer l'enseignement du stagiaire en s'appuyant sur les critères définis par la HEP.

Soutenir, accompagner la démarche d'apprentissage du stagiaire.

Pratique réflexive

Analyser ses pratiques enseignantes afin d'en dégager des savoirs professionnels et identifier les modèles théoriques dont ils découlent dans le but de les discuter et de les transmettre.

Analyser ses pratiques PF pour en dégager des savoirs professionnels et identifier les modèles théoriques dont ils découlent. Renforcer et réguler ses pratiques PF en s'appuyant sur l'analyse individuelle ou collective de celles-ci.

Modalités de formation

Ce CAS compte 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System) soit 300h.

La formation complète comprend 3 modules (au total 30 jours dont **plus de la moitié durant le temps de classe)**.

Le premier module comprend 17 jours de formation répartis sur un an soit 130 h sous forme de journées de formation et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 2 est organisé en 10 jours étalés sur un an, soit environs 50 h sous forme de journées de formation à la HEP et d'intervisions (séances décentralisées) et environ 80 h sous la forme de pratique avec un stagiaire et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 3 comprend, le séminaire d'accompagnement du travail de certification (deux jours), les intervisions accompagnées (1 jour) et en autonomie et le travail individuel (environs 60 heures)

Conditions de certification

Pour obtenir le CAS HEP VS de praticienne formatrice et de praticien formateur les participants sont tenus :

- 1. De participer de manière active et régulière (au moins 90%) aux sessions de formation et au groupe d'intervision.
- 2. Fonctionner comme PF durant la formation.
- 3. De valider les trois modules.
- 4. De valider le travail de certification.

Le travail de certification porte sur les différents aspects de la fonction PF et permet aux formés de rendre compte de leur niveau de compréhension et d'intégration des savoirs professionnels attendus. Il s'agit de présenter un porfolio de compétences et de le soutenir (en principe dans le groupe d'intervision).



Padagogische Hochschule Wallis			
Contenus de formation	Module 1 – 4 ECTS Phase d'initiation	Module 2 – 4 ECTS Phase d'intégration	Modul 3 – 2 ECTS Phase de certification
	 Intégration, Identité professionnelle et Contrat de formation 	Apprentissage, formation, évaluation et andragogie II	Séminaire d'accompagnement au travail de certification
	 Apprentissage, formation, évaluation et andragogie I 	 Pratique réflexive, Théorisation des pratiques 	Présentation critique du Portfolio
	 Pratique réflexive, théorisation des pratiques 		Bilan de compétences
Conditions	Les conditions d'admission sont les suivantes:		
d'admission	 Etre au bénéfice o Attester d'une formante Obtenir l'autorisat concernées. 	on d'un diplôme pédagogique r de trois ans d'expérience profe mation continue. ion écrite des autorités commo sier d'admission dans le délai p	essionnelle au minimum . unales et scolaires
Inscription	Les documents pour s'inscrire à la formation de PF peuvent être téléchargés sur le site internet (www.hepvs.ch). Le dossier d'inscription doit être envoyé à la responsable du module 1 : HEPVS Mme Sandmeier Renée Av du Simplon 13 1890 St-Maurice Courriel : renee.sandmeier@hepvs.ch Ouverture des inscriptions : Novembre 2017 Délai d'inscription: 15 janvier 2018 L'admission est effective à partir de la signature du contrat de formation.		
Annulation	En cas d'annulation de l'inscription, un montant de Fr. 100 sera perçu pour frais de dossier.		
Reconnaissance des acquis	Des reconnaissances d'acquis (formation PF etc.) peuvent être délivrées par la HEP VS sur la base des informations communiquées dans le dossier d'admission.		
	Ces informations seront examinées, comparées avec les objectifs visés et mises en lien avec les compétences visées par le CAS.		
Le contrat de formation	Un contrat de formation régit les droits et obligations des partenaires dans le cadre de la formation de praticienne-formatrice et praticien-formateur (PF). Les objectifs généraux, le cadre global de la formation ainsi que les dispositions administratives y sont décrits. Le contrat de formation est soumis à l'approbation des candidats.		



Obtention des crédits

L'obtention des crédits passe par la validation de chacun des modules. Les critères minimaux sont atteints ou non atteints. Les critères non atteints peuvent être retravaillés une fois.

Coûts

Pour les personnes hors canton du Valais le prix du CAS s'élève à 5'200 Fr.

Pour les enseignantes et les enseignants du canton du Valais les frais sont pris en charge par la HEP VS ; les remplacements qui en découlent sont à la charge de l'Etat

Les points forts de la formation

Module 1		
Phase d'initiation	Contenus	
Intégration; Identité	De l'enseignant au formateur : Prise en compte des compétences des enseignants	
professionnelle;	Rôle, fonction et éthique du praticien formateur	
Contrat de formation	Mise en perspective des compétences PF Représentations et besoins	
	Introduction au système de formation en institution et sur le terrain	
Formation et	Former – apprendre - évaluer	
Apprentissage;	Formation d'adultes Pidentinue professionnelles Projet de femontiere	
Evaluation ; Andragogie	Didactique professionnelle - Projet de formation Encadrer et accompagner la construction de savoirs	
Andragogic	professionnels	
	Relation pédagogique Communication – Entretien d'aide	
	Posture	
Pratique réflexive;	Les outils de la pratique réflexive	
Théorisation des	Outils d'analyse des pratiques	
pratiques	Observation et protocole d'observationSupervision pédagogique	
	Autorégulation et démarche portfolio	
Module 2	•	
Phase d'intégration	Contenus	
Formation et	Le stage au centre de la didactique professionnelle	
apprentissage;	Encadrer et accompagner la construction de savoirs	
Evaluation ;	professionnels • Intervision	
Andragogie		
Pratique réflexive;	Problématisation – formalisation des pratiques	
Théorisation des	Entretien après observation Autorégulation et démarghe portfolio	
pratiques	Autorégulation et démarche portfolioModélisation des pratiques	
	' '	



	Module 3 Phase certificative Contenus Réaliser le travail de certification Présentation critique du portfolio et bilan de compétences	
Equipe pédagogique Ext: intervenants externes Int: intervenants internes	Nom / Prénom	Fonction / profil
	Truffer Moreau Isabelle (Int)	Pratique réflexive, développement professionnelle - Apprentissage
		Didactique professionnelle - analyse des pratiques et suivi des modules 2 et 3.
	Sandmeier Renée (Int)	Evaluation et planification du module 1. Didactique professionnelle. Posture PF et relation PF/Stagiaire Suivi du module 1
	Mante Michel (Ext)	Observation – protocole – analyse et entretien
	Salamin Morard Anne-Marie (Ext)	Aspects psycho –affectif de la relation PF/stagiaire
	Theytaz Vincent (Ext) Zwissig Laurence (Ext)	Eléments de coaching
Soraya De Simone (Ext)		Identité professionnelle
	Vianin Pierre (Int)	Supervision pédagogique
	Walther Eric (Ext)	Ethique professionnelle



Lieu de formation

Haute Ecole pédagogique VS Av. du Simplon 13 1890 St-Maurice

Calendrier

Module 1 16 jours 1/2	Thèmes	Intervenants
1 et 2 Février 18 (Durant le temps de classe)	Représentations /contrat de formation outils de base I	Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
8 et 9 Mars 18 (Durant le temps de classe)	De l'enseignant au formateur outils de base II	Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
16 et 17 Avril 18 (Durant le temps de classe)	Didactique professionnelle I Processus apprentissage adulte	Truffer Moreau Isabelle
14 et 15 Mai 18 (Durant le temps de classe)	Observation I	Mante Michel
25 au 28 Juin (Hors du temps de classe)	Aspects affectifs et relationnels Préparation du stage 1	Salamin Morard Anne-Marie Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
Dates ci-dessous encore à planifier		
Octobre (durant le temps de classe)	Didactique professionnelle II Préparation du stage 1	Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
Novembre (durant le stage 1)	Bilan intermédiaire	Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
Décembre (durant le temps de classe)	Analyse des pratiques Evaluation du Stage 1	Sandmeier Renée Truffer Moreau



Module 2	Thèmes	Intervenants
La plupart des séances de formation du module 2 ont lieu durant les stages. En revanche, les séances de formation relatives au travail d'anticipation des stages 2 à 5 (4 demi-journées étalées sur 2 ans et ½) ont lieu hors du temps de classe.	Supervision pédagogique (intro.) Pratique réflexive Démarche portfolio Observation/ entretien de formation II et III Ethique et normes professionnelles Analyse des pratiques PF	Pierre Vianin Isabelle Truffer Moreau Soraya De Simone Michel Mante Walther Eric IsabelleTruffer Moreau
Module 3 La séance de préparation du stage 6 a lieu hors du temps de classe toutes les autres se font durant le stage	Thèmes Pratique réflexive - Démarche portfolio Compétences professionnelles Travail de certification	Intervenants Truffer Moreau Isabelle Soraya De Simone